

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20136955*****Déposé / Reçu le****12 NOV. 2020**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de ^{Grefe} Bruxelles**N° d'entreprise : 0894 708 796****Nom****(en entier) : ADIUTUM****(en abrégé) :****Forme légale : SA****Adresse complète du siège : Place du Champ de Mars 5, 1050 Ixelles, Belgique****Objet de l'acte : Renouvellement mandat du commissaire**

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 septembre 2020

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire, la société SCRL DELOITTE Réviseurs d'Entreprises, située à Gateway Building Luchthaven Brussel Nationaal 1, boîte J, 1930 Zaventem, Belgique représentée par BOON Didier.

Son mandat aura une durée de 3 ans et viendra à échéance lors de l'assemblée générale appelée à se prononcer sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022.

L'Assemblée donne procuration à la société « BST Réviseurs d'entreprises SRL » (BE0444.708.673), représentée par Monsieur Sébastien. SPILLIAERT pour procéder aux formalités de publication de la présente décision aux annexes du Moniteur belge

BST Réviseurs d'Entreprises SRL
Représentée par Sébastien SPILLIAERT
Mandataire.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/11/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).